Championnat Du Grand Est Laser 2013
15 et 16 juin 2013
Les Foulques du Haut Doubs (FHD – 25005)
Lac Saint-Point

AVIS DE COURSE

1 REGLES

La régate sera régie par :

1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile.*

1.2 Les prescriptions de la Fédération Française de Voile

1.3 Les règles de la Classe Laser, sauf si l'une quelconque d'entre elles est modifiée par les I.C.

1.4 Le présent avis de course, les Instructions de Course et leurs annexes,

1.5 Le règlement de police de lac de Saint Point.

2 PUBLICITE

La régate est classée en catégorie C de publicité

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte à tous les bateaux de la classe LASER Standard, Laser Radial, Laser 4.7

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire via le lien internet mis en place sur le site de l'AFL, rubrique « informations ». (www.francelaser.org)

3.3 Les concurrents Français devront justifier de leur appartenance à la Fédération Française de Voile et présenter soit leur licence valide portant le cachet médical soit une attestation de non contre indication à la pratique de voile en compétition délivrée par un médecin.

3.4 Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une autorité Nationale membre de l'ISAF ainsi que de leur appartenance à l'association représentante la Classe Laser dans leur pays.

4 DROITS A PAYER

Les frais d'inscription sont de **20€** par bateau

5 PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : le 15 juin de 9h à 12h

5.2 Jours de course :

Date	Heure 1er signal d'avertissement	Classes
Samedi 15 juin 2013	14h30	Toutes
Dimanche 16 juin 2013	10h	Toutes

6 JAUGE : sans objet

7 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles et affichées à partir du 15 juin 2013 et seront également téléchargeables sur le site internet du FHD dès que possible

8 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront de type construits et précisés dans les Instructions de Course.

9 SYSTEME DE PENALITE

Pas de modification de la règle 44.1.

10 CLASSEMENT

10.1 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 2

10.2 Le système de classement utilisé est le Système de Points à Minima de l'Annexe A des RCV.

11 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Les bateaux accompagnateurs seront autorisés dans la limite de puissance du moteur à 10CV sur autorisation du club FHD.

12 COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13 PRIX

Des coupes seront distribuées comme suit :
Les 1er, 2ème et 3ème des 3 classements Standard, Radial et 4.7
Si plus de 5 filles sont classées dans une série, une coupe sera attribuée à la 1ère fille.

14 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

15 ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1,5 millions d'Euros par incident, ou son équivalent. Pour les concurrents licenciés à la Fédération Française de Voile, la présentation de la licence annuelle valide suffit.

16 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire veuillez contacter :

Les Foulques du Haut Doubs
19 Chemin du Lac
25160 Les Grangettes
03 81 69 62 31
http ://www.basenautiquedesgrangettes.fr
basenautiquedesgrangettes@live.fr

17 COMPOSITION DU CORPS ARBITRALE :

Président du Comité de Course : Monsieur Antoine SALVI
Président du Comité de Réclamation : Monsieur Charles MARTINEZ

ORGANISATION GENERALE

Un repas sera organisé le samedi soir. Le prix du repas est compris dans les frais d'inscription des coureurs. Il sera de 8 euros pour les accompagnateurs. Les boissons ne sont pas comprises. **Inscription obligatoire le samedi matin à la confirmation des inscriptions.**

Des emplacements pour les campings cars sont prévus aux abords du club. **Prévenir à l'avance si vous souhaitez en profiter.**

Les concurrents pourront également camper sur les terrains du club. Un emplacement sera réservé à cet effet.

Le FHD pourra organiser le dimanche matin de 8h à 9h un petit déjeuner. Le prix sera de 4euros par personne. **Inscription obligatoire le samedi matin à la confirmation des inscriptions**.

La buvette du club vous propose pendant la régate boissons, sandwichs, etc…